



**COMITE D'ILE DE FRANCE de la
FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME**
VELODROME NATIONAL DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES
1 rue Laurent 78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX
Tél. : 01 81 88 08 36
Site internet : www.cif-ffc.org

COMMUNIQUÉ DES RESULTATS HORS ILE DE FRANCE

Nous vous rappelons les directives énoncées par le Comité Directeur régional dont le texte figure ci-dessous.

Nous vous engageons à respecter celles-ci de façon régulière afin de ne pas vous exposer aux conséquences d'un éventuel manquement.

Cette disposition concerne uniquement l'ensemble des licenciés dont la catégorie de valeur est susceptible d'évoluer en cours de saison du fait des résultats acquis :

**2ème catégorie,
3ème catégorie,
Pass cyclisme et Pass Open,
Juniors D1-D2.**

Les résultats obtenus dans les cinq premiers sur les épreuves disputées **hors comité d'Ile de France**, pour l'ensemble des licenciés des catégories citées ci-dessus, doivent être transmis par les coureurs ou leurs dirigeants dans la semaine suivant le résultat.

Le non-respect de cette obligation entraînera la perte des prix correspondants et une pénalité de 15 € par omission. (Décisions du Comité Directeur du 17/09/2009).

La communication est à effectuer au Comité Régional sur le formulaire ci-dessous :

[COMMUNICATION DES RÉSULTATS HORS Île-de-France \(google.com\)](#)

Marc ANSERMIN
**Président de la commission corps arbitral,
homologations et sécurité**
**Comité d'Ile de France de cyclisme FFC Vélodrome
National de Saint-Quentin-en-Yvelines**
1 rue Laurent Fignon 78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX